

craindre les écueils du passé et ceux de l'avenir.

Après cet éloge du Cardinal Franchi, le Recteur proclama les lauréats du dernier concours donné aux collèges et séminaires affiliés à l'Université en juin dernier.

Le Collège de Ste. Anne a fourni le plus grand nombre de vainqueurs. Le prix du Prince de Galles a été remporté dans les sciences par M. Guin, maintenant ecclésiastique au Séminaire de Québec, et dans les lettres par M. Gilbert Déchénes, élève du Collège de Ste. Anne.

Les applaudissements les plus chaleureux saluèrent ces deux premiers lauréats, lorsqu'ils reçurent, de la main même de Son Excellence le délégué apostolique, le prix du Prince de Galles.

Ces cérémonies accomplies, Son Excellence Mgr. Conroy adressa la parole à l'assistance.

La soirée se termina par ce discours.

Autour de l'Université Laval le Canada français et catholique sera heureux de s'unir désormais, et de considérer cette grande institution catholique, placée sous la protection directe de Rome, et la surveillance immédiate de nos évêques, comme un centre lumineux d'où s'écoulera l'enseignement chrétien. Que la jeunesse catholique se presse autour de ses chaires, l'Université Laval doit jouir de la confiance générale.

Au sujet de l'excellent article intitulé *Pagriculture et sa diffusion*, que nous empruntons au *Courrier du Canada*, voici ce que nous lisons dans *l'Opinion Publique* en date du 11 octobre, sous la signature de M. L. O. David :

Le *Courrier du Canada* énonçait, la semaine dernière, une pensée qui devrait faire le tour du pays. Appréciant un excellent article du *Télégraph* de Saint Jean sur l'agriculture, il invitait les ouvriers des villes à tourner les yeux vers la colonisation, à se grouper, à s'associer pour ouvrir des colonies, durant l'hiver, dans nos townships, afin qu'au lieu de passer la saison froide dans l'inactivité, à manger le produit du travail de l'été, ils se préparent en chez-soi, un avenir pour eux et leur famille. Dans toutes les villes du pays, des hommes dévoués devraient réunir les ouvriers et les convaincre de l'excellence de cette idée, et leur donner les moyens de la mettre à exécution.

Dans un temps où un si grand nombre d'hommes forts et courageux dépendent de la charité publique pour vivre, il est impossible qu'une entreprise comme celle-là ne soit pas accueillie avec enthousiasme. Il faudrait, sans doute, un peu d'argent pour commencer, mais qui refuserait de souscrire pour un pareil objet ? Qui voudrait manquer une si bonne occasion de faire la charité et d'encourager la colonisation ? Il n'y a pas de doute que le Gouvernement ferait tout en son pouvoir pour aider une pareille œuvre. Le Parlement local est à la veille de se réunir, il faudrait en profiter.

Que Montréal, qui est menacé d'avoir sur les bras, l'hiver prochain, des milliers de familles, donne le signal, et les autres grands centres marcheront sur ses traces.

La Société Saint-Jean-Baptiste devrait se mettre à la tête de ce mouvement ; elle a tout ce qu'il faut pour agir et réussir dans de pareils cas, au moyen de ses nombreuses sections formées de toutes les professions, de tous les corps de métier de la Société. Comme c'est le signataire de cet article qui prépara et fit adopter les nouveaux règlements de 1874, on lui permettra, peut-être, de rappeler que le but de la division de la Société en corps de métiers est-il non-seulement de lui permettre de célébrer avec plus d'éclat la grande fête du 24 juin de cette année mémorable, mais encore de lui mettre dans la main une puissante or-

ganisation capable, dans un moment, d'entreprendre et d'exécuter les choses les plus utiles.

Rien de plus facile que de mettre cette grande association en mouvement avec une idée patriotique comme celle émise par le *Courrier du Canada*.

En s'adressant au département de l'agriculture et de la colonisation, à M. Lesage, par exemple, on aurait tous les renseignements nécessaires, et, comme il y a à l'œuvre, en ce moment, deux ou trois colonies dans les townships de l'Est, on n'aurait qu'à les imiter. Nous espérons qu'on ne laissera pas l'idée tomber à l'eau, que quelqu'un s'en emparera et la fera triompher.

A Manitoba, comme dans toutes les provinces de la Puissance, on fait des efforts louables en faveur de la colonisation. Pendant un certain nombre d'années on a entretenu à l'égard de la Province de Manitoba une certaine défiance au point de vue de la colonisation des terres fertiles qu'elle possède. Grâce cependant aux efforts énergiques d'un grand nombre de canadiens-français établis sur ce territoire, on a pu y établir une société de colonisation qui a grandement contribué à l'agrandissement de cette province par la culture de ses terres. On le sait, grâce aussi au dévouement du Révd. Père Lacombe, un grand nombre de nos compatriotes quittent actuellement les Etats Unis et vont s'établir comme colons dans les différentes parties de cet immense territoire.

L'Honorable M. Pelletier, ministre de l'agriculture du Canada, a pendant longtemps entretenu de vives inquiétudes au sujet de l'avenir prospère de Manitoba ; il est même à notre connaissance personnellement que cet honorable ministre, dans ses luttes électorales, traduisait ses craintes par d'amers reproches à l'adresse du Gouvernement qui avait contribué à l'achat de cet immense territoire.

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs le témoignage que rend officiellement aujourd'hui l'honorable ministre de l'agriculture, sur cette fertile contrée de la Rivière Rouge.

Nous empruntons au *Daily Free Press*, de Winnipeg, la reproduction de l'adresse suivante présentée à l'Hon. Ministre de l'agriculture du Canada, par la Société de Colonisation de Manitoba, à une réunion qui eut lieu à l'issue de l'office divin à la Cathédrale de St. Boniface, le 24 septembre dernier :

A l'Hon. C. A. P. Pelletier, ministre de l'agriculture et de l'immigration, etc.

Monsieur les Ministre,

La Société de Colonisation de Manitoba désire vous souhaiter la bienvenue, et saisir l'occasion de votre visite au milieu de nous pour saluer en vous un compatriote occupant une des positions les plus distinguées auxquelles un canadien puisse prétendre. Cette position, nous le savons, comporte des devoirs onéreux et exige de vous beaucoup de travail et d'activité. Mais en même temps, elle vous met en état de pouvoir rendre d'éminents services, et d'aider puissamment l'œuvre de la colonisation dans les diverses parties de la Confédération canadienne.

Manitoba, comme province nouvelle, avec ses belles et fertiles terres incultes manquant de bras pour exploiter les incalculables richesses de son sol, a naturellement droit, sous ce rapport à une attention toute particulière du gouvernement de la Puissance.

Vous l'avez compris sans doute, et vous avez bien voulu venir voir et examiner par vous-même les questions qui se rattachent à la cause si importante de l'immigration en cette